# Des étudiants payés en bons d'achat Virgin et Gibert pour informer les lycéens sur les filières universitaires

***By Jade Lindgaard***
Published: 20/02/2008 - 16:59

Auteur: Jade Lindgaard

On connaissait les *MacJobs*, ces emplois d'appoint mal payés; voici venu le temps des boulots payés en bons d'achat de la grande distribution : des étudiants ont reçu chacun un bon d'achat Virgin et Gibert de 20 euros pour une demie-journée de prestation lors de rencontres organisées à La Sorbonne pour informer les lycéens sur les filières universitaires.

Trente-cinq étudiants ont bénéficié de ces paiements en nature pour leur participation à quatre journées intitulées « *les étudiants parlent aux lycéens* », en novembre et décembre 2007, organisées par le Centre d'information et d'orientation (CIO) des enseignements supérieurs, qui dépend du ministère de l'éducation nationale. A l'heure où fleurissent les annonces gouvernementales de créations de « *pôles d'excellence* » universitaires, les éloges des « *entreprises innovantes* » qui investissent dans la recherche et les comparaisons avec les « *super campus* » américains, cette anecdote vient chroniquer un certain état de misère de l'université française.

Pour Jean Fabbri, secrétaire général du syndicat enseignant SNESUP, payer des étudiants en bons d'achat de la grande distribution pour conseiller des lycéens, « *c'est scandaleux, et doublement dangereux : cela assimile ces rencontres à un travail et cela revient à faire sponsoriser le temps universitaire par le privé, par le biais de produits d'appel à la consommation.* » Mais pour Martine Geng, directrice du CIO, « *ce n'est ni une rémunération, ni un salaire*. *Nous n'avons pas de budget, nous avons cherché dans nos réseaux amicaux de quoi leur rendre service afin de récompenser les étudiants pour ce qui est quand même un boulot.* » A ses yeux, ce mode de paiement non conventionnel est un plus, un service rendu en échange de prestations habituellement non rémunérées.

Pour trouver des volontaires, la conseillère a fait appel au réseau des tuteurs, ces étudiants qui en encadrent des plus jeunes en échange d'une modeste rétribution annuelle. Mais la proposition du CIO a fait bondir Jean-Pierre Morelou, maître de conférences en droit public à l'université Paris X et responsable du tutorat de droit à Nanterre, qui a d'abord cru « *à une blague* ». Ses tuteurs, « *parmi mes meilleurs étudiants* », sont en Master 1, Master 2 et en thèse. Aucun n'a souhaité donné suite à l'invitation qu'il leur a transmise.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a dégagé 4,6 millions d'euros pour financer en 2008 sa politique d'orientation active (frais de vacation, tutorat, heures complémentaires), qui permet aux élèves de classe terminale qui envisagent de poursuivre des études à l'université de bénéficier d'une aide personnalisée à l'orientation. Expérimentée dans certains établissements dès 2007, la politique d'orientation active s’applique désormais à toutes les universités, suscitant l'inquiétude d'un recours croissant au bénévolat.

« *Sans aucun recrutement prévu, à quoi sert cet argent ?,* s'inquiète Anna Melin, membre du bureau du syndicat étudiant Unef et élue au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Nous craignons que cela ne retombe sur les étudiants, à qui on demandera de faire du tutorat en contrats extrêmement précaires ou en bénévoles.*» Un décret publié le 30 décembre 2007 crée un contrat de travail spécifique pour les étudiants, encadrant les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants par les universités.

Pour Hélène Pasquier, représentante de l'Unef à Paris IV, les rencontres d'orientation entre lycéens et étudiants sont « *un travail* » et, « *pour ce type de travail, il doit y avoir une rémunération et un contrat* ». De son côté, Jean-Louis Fournel, porte-parole de l'association Sauvons l'université, constate « *un manque global de moyens et une manière trop hâtive de répartir l'argent* ».